

RECTIFICATIF PROCES VERBAL **DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29/11/2018**

CHAPITRE V : CONVENTIONS :

II – LABELLISATION « LYCEE DES METIERS » :

Représentant des enseignants : Qu'est-ce qui nous fait continuer dans les métiers du social ? On a perdu la section SPVL. Pour l'industrie on a du CAP au BTS pour le social, je suis désolé on fait une promotion du social mais on ferme une section. On a rencontré Madame Le Recteur à maintes reprises et nous n'avons eu aucune explication.
Est-ce qu'on ne pourra voter séparément industrie et social ?

Monsieur MARESCAL, DDFPT : Je pense que la coloration du lycée est toujours présente mais sans le SPVL

Représentant des enseignants : Je ne validerai pas votre proposition car en maintenant ce terme on a toujours espoir de la réouverture de la section SPVL.

MODIFIE ET REMPLACE PAR :

Monsieur Becker, proviseur: Je ne validerai pas votre proposition car en maintenant ce terme on a toujours espoir de la réouverture de la section SPVL.

Représentant des enseignants : 3 ans qu'on la demande, 3 ans qu'on n'a rien.

Monsieur BECKER, proviseur : Pour argumenter la réouverture, il faut qu'on maintienne le terme pour rester crédible dans notre demande.

Représentant des enseignants : Concrètement ça sert à quoi le label lycée des métiers ?

Monsieur MARESCAL, DDFPT : Cela facilite des procédures.

Monsieur BECKER, proviseur : On essaie de développer l'établissement et il faut s'appuyer sur certains points dont le label fait partie. Il faut que le marqueur subsiste. J'explique dans l'argumentaire de mon diagnostic que nous souhaitons passer à une division complète de BTS SP3S. Il faut garder le dialogue avec l'institution pour la réouverture de ce bac pro mais aussi pour l'ouverture d'autres filières. Cela va permettre à l'établissement de se positionner dans une dynamique très positive.

Représentant des enseignants : Pour le SP3S on sait que le recrutement se fait sur le bac pro et la logique de parcours est SPVL BTS SP3S.

Représentant des enseignants : Ce vote a lieu tous les combien ?

Monsieur MARESCAL, DDFPT : Tous les 3 ans

Représentant des élèves : Est que le bac pro a été supprimé par manque d'élèves ?

Monsieur MARESCAL, DDFPT : Non, le rectorat argumentait qu'il n'y avait pas de débouchés.

Représentant des élèves : On est inquiet car en BTS CPI nous ne sommes que 13.

Monsieur MARESCAL, DDFPT : Le maximum est 15 donc pas de souci.

Représentant des enseignants : Est-ce qu'il y des sections d'apprentissage qui pourraient passer par le lycée ?

MODIFIE ET REMPLACE PAR :

Représentant des enseignants : **Avec le label, la création d'Unité de Formation en Apprentissage (autrement dit des apprentis dans les classes avec nos élèves) n'est plus soumise à un vote au C.A. Sans le label le Conseil d'administration a un droit de décision, de discussion sur la création d'UFA. Ainsi renouveler ce label c'est perdre de la démocratie.**

Monsieur BECKER, proviseur : Non ce n'est pas l'objectif.

Monsieur MARESCAL, DDFPT : Je ne suis pas sûr que le label change quelque chose.

Monsieur BECKER, proviseur : Il y aura des réformes mais cela ne concerne pas le Conseil d'Administration, ce sont des prises de décisions gouvernementales.

Monsieur MARESCAL, DDFPT : Dans le domaine du social, le lycée conserve le CAP PE, le baccalauréat ST2S et le BTS SP3S : il y a donc des lycéens et étudiants concernés par cette filière.

Monsieur ARNAL, adjoint gestionnaire : Rappelle que le label « Lycée des Métiers » est un signe de qualité attribué à l'établissement. Il n'est pas donné de façon automatique par le rectorat. Il est soumis à la réalisation d'un cahier de charges et une étude de dossier. Il récompense le travail des personnels et valorise l'engagement des enseignants de la filière.

A RAJOUTER :

Représentant des enseignants : Y a-t'il un DDFPT supplémentaire pour s'occuper de cette labellisation ?

Monsieur MARESCAL, DDFPT : Il n'y aura pas de DDFPT supplémentaire, on le demande régulièrement mais il n'y a pas de création de poste spécifique national d'assistant de DDFPT, mais uniquement académique.

Vote :

POUR 20	CONTRE 3		ABSTENTION 1
--------------------------	---------------------------	--	-------------------------------

Le Conseil d'Administration approuve la candidature du lycée pour le renouvellement du label « Lycée des métiers ».

CHAPITRE XI – QUESTIONS DIVERSES :

I – INFORMATIONS DIVERSES :

Voir professionnelle :

Le volume horaire global du nouveau baccalauréat professionnel est sensiblement le même qu'actuellement. Il est à noter que le volume horaire de chaque enseignement n'est plus globalisé sur trois ans, mais détaillé par année.

Selon les informations actuelles, les besoins enseignants seront quasi identiques cette année.

MODIFIE PAR :

Monsieur MARESCAL, DDFPT Le volume horaire global du nouveau baccalauréat professionnel est sensiblement le même qu'actuellement. Il est à noter que le volume horaire de chaque enseignement n'est plus globalisé sur trois ans, mais détaillé par année. Selon les informations actuelles, les besoins enseignants seront quasi identiques cette année.

Représentant des enseignants : Pouvez-vous donner vos sources ? Car nous n'avons pas les mêmes informations concernant le nombre d'heures, les nôtres montrent une perte d'heures.

Représentant des enseignants : Le sujet de la dotation globale horaire n'étant pas à l'ordre du jour pourrions-nous reporter le débat ?